

2015-12-210

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DES-AULNAIES**

Séance extraordinaire d'adoption du budget du conseil de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, tenue le **15 décembre 2015**, à 20 heures à la salle municipale, située au 379 route de l'église, à Saint-Roch-des-Aulnaies.

Sont présents à cette séance:

Siège #1 - Monsieur Ghislain Jeffrey
Siège #2 - Monsieur Gérald Bérard
Siège #3 - Madame Sylvie Tremblay
Siège #4 - Madame Roxane Martine Coutu
Siège #5 - Madame Line Morin
Siège #6 - Monsieur Claude Hudon

Sont absents à cette séance:

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Michel Castonguay.

Madame Cécile Morin, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

**CONSTAT DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET
OUVERTURE DE SÉANCE**

Avis public de cette séance extraordinaire a été donné et avis personnel de convocation a été signifié à tous les membres du conseil.

Après vérification du quorum, monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

En conséquence,

Il est proposé par madame Line Morin et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

Adopté à l'unanimité.

2 - RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Cette séance est convoquée en vertu de l'article no 956 du code municipal. Il ne peut y avoir d'autres discussions que celles portant sur le budget de l'exercice 2016 de cette municipalité.

2015-12-211

3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture en a été faite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Line Morin et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

1 - OUVERTURE DE LA SESSION

2 - RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2016 ET DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION

5 - DISTRIBUTION DU RÉSUMÉ DU BUDGET DE 2016

6 - PÉRIODE DE QUESTIONS

7 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

2015-12-212

4 - **ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2016 ET DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION**

ATTENDU la présentation et le dépôt du budget équilibré pour l'exercice financier de 2016 de même que du programme triennal d'immobilisations pour les années 2016-2017.-2018, ces documents étant annexés et faisant partie intégrante de ce procès verbal;

ATTENDU QU'avis public de cette adoption a été donné conformément à l'article 956 du code municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gérald Bérard et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies;

- Adopte le budget de l'exercice financiers de 2016 prévoyant des revenus et des dépenses de 1 921 991 \$.
- Adopte le programme triennal d'immobilisations pour les exercices financiers de 2016-2017 et 2018.

Adopté à l'unanimité.

2015-12-213

5 - **DISTRIBUTION DU RÉSUMÉ DU BUDGET DE 2016**

Il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité que le résumé du budget de 2016 soit distribué à chaque domicile de la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

6 - PÉRIODE DE QUESTIONS

5 – PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire répond aux questions du public.

2015-12-214

7 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité que cette séance extraordinaire d'adoption du budget soit levée à 21 h 15.

Adopté à l'unanimité.

Michel Castonguay, maire

Céline Morin, dir. gén. & sec. trés.